

FDSEA 26

❖ **Monsieur FAURIEL Marc**

Élu et responsable professionnel FDSEA main
d'œuvre étrangère

❖ **Madame MIDONNET Laure**

Chargé de mission main d'œuvre



FDSEA 26





Fruits Plus

- ❖ **Sondage auprès de certains employeurs** pour l'évaluation des besoins (emploi, hébergement, formation...)

- ❖ **Réflexion sur comment pallier au manque de main d'œuvre et de logement**, mise en place d'un groupe de travail « emploi » sur :
 - L'hébergement
 - La main d'œuvre (réfugiés, étudiants, contrats OFII)
 - La mobilité

- ❖ **Participation à des comités de pilotage** (ARCHE AGGLO, AFPA pour le dispositif HOPE...)



FDSEA 26



Elaboration du projet politique

EMPLOI FDSEA

Les questions concernant l'emploi sont traitées par la FDSEA de part sa légitimité du fait de sa représentativité patronale

LES PRINCIPALES DIFFICULTÉS

❖ Le manque de main d'œuvre

- Difficultés à recruter du personnel saisonnier fiable et compétent et à le fidéliser
- Besoin en permanents (dont pour conduite de machines agricoles)

❖ Le logement

- Manque de logement pour les saisonniers

❖ La mobilité

- Personnel parfois sans véhicule
- Taxe sur les véhicules 9 places à l'achat

L'EXISTANT

❖ **FDSEA** **conseil, accompagnement,** **développement**

- Service juridique et social notamment pour établir les contrats de travail, conseils...
- Service contrats OFII (acheminement, plateforme, conseils et accompagnement...)
- Développement de nouveaux services et de nouveaux dispositifs (réfugiés...)

❖ **Agri Emploi** **Recrutement**

- Mise à disposition de personnel
- Etablissement des fiches de paye

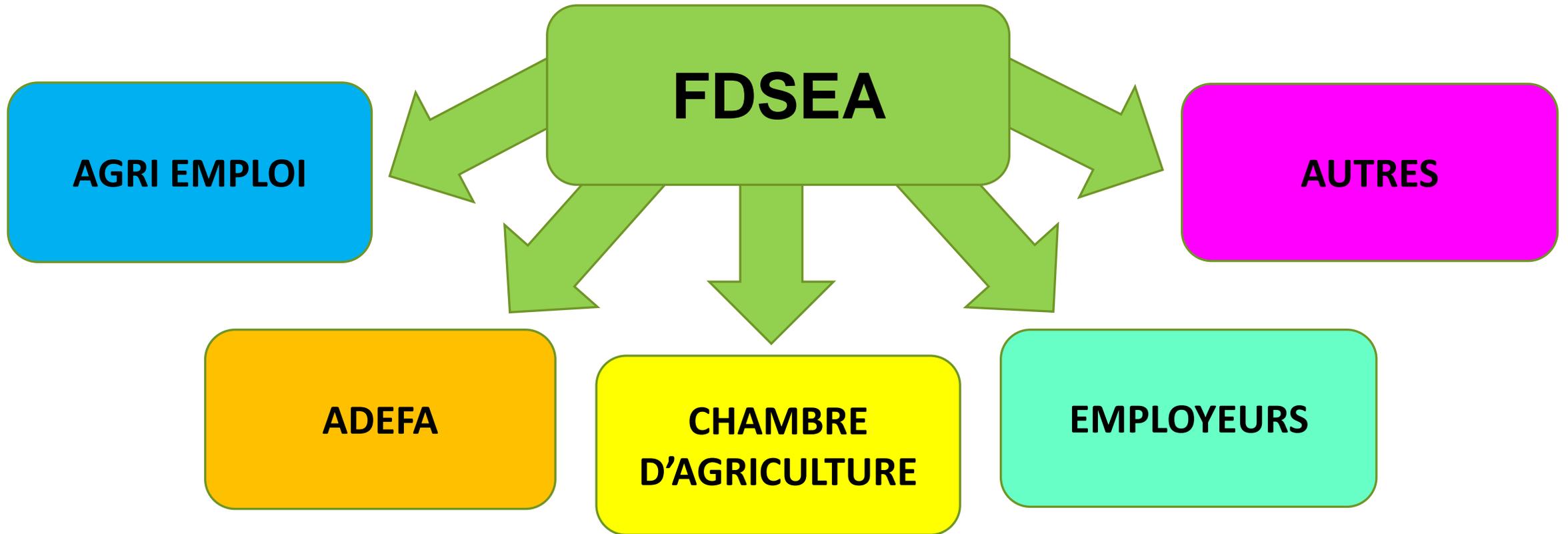
❖ **ADEFA** **Formation**

- Promotion des métiers emploi et formation
- Rapprochement offre et demande d'emploi

❖ **Chambre d'agriculture**

❖ **Service de remplacement**

Elaboration du projet politique EMPLOI FDSEA



LE PUBLIC VISÉ ET LES PISTES DE TRAVAIL

❖ LES CONTRATS OFII

Augmentation du nombre de contrats OFII saisonniers

- Organisation d'informations collectives pour promouvoir le recrutement de saisonniers tunisiens par l'ANETI
- Gestion acheminement par la FDSEA

❖ LES RÉFUGIÉS

- Rencontre avec le Diaconat Protestant le 06/10/21
- Rencontre entre l'ADEFPA, l'AFPA et la FDSEA pour explication du dispositif HOPE et voir son montage dans d'autres secteurs (ex de la maroquinerie)

❖ LES ETUDIANTS

- Redynamiser ce secteur

LE PUBLIC VISÉ ET LES PISTES DE TRAVAIL

❖ LES DÉTENUS

Projet réalisé dans le Rhône
« formation viticole aux
détenus en quartier de semi-
liberté prison de Villefranche
avec Greta de Villefranche et
Lycée viticole Bel Air

❖ LES MILITAIRES

- Poste d'encadrant
- Convention FNSEA /
ADEFA

❖ LES PERMANENTS

Aide au recrutement et à la
formation de permanents

- Diffusion et
communication par mail
sur le **CQP Salarié Qualifié
en production fruitière**

L'HERBERGEMENT

Travail sur le manque de logement :

- Définition de l'existant
- Bungalows
- Résidences étudiantes
-

Le Développement du service juridique social de la FDSEA

Développer le service et mettre en place une assistance juridique globale :

- En **accompagnant dans toutes les étapes** (du recrutement d'un salarié à son départ en retraite) avec des apports méthodologiques.
- En **développant et en proposant des formations** (comment dynamiser sa fiche de paye, comment faire un bon recrutement, manager, volet RH, formation collectif...)
- En pouvant **plaider aux prud'hommes** avec un avocat

La création d'un service unique pour l'emploi

Création d'un service unique emploi qui aura pour **gestionnaire et coordinateur la FDSEA.**

Il centralisera les demandes des employeurs et des salariés sur des questions de recrutement, formation, hébergement, législation, santé...

Il s'appuiera sur des services existants tels que l'ADEFPA, Agri Emploi, service juridique FDSEA.

Cette piste sera retravaillée une fois la problématique du logement avancée car un service hébergement ou location sera peut-être déjà développé.

La mobilité

- Pour se rendre sur les exploitations
- Pour se déplacer entre les exploitations

MERCI DE VOTRE ATTENTION

